

PROCÈS DES PRÉSUMÉS
HELL'S ANGELSL'équivalent
de 770 000 \$
par année
pour
les avocats

Le juge Paul prend en délibéré sa décision sur l'augmentation des salaires d'aide juridique

■ MONTRÉAL (PC) — Les avocats admissibles à l'aide juridique exigent 250 \$ l'heure pour défendre cinq présumés membres ou associés des Hell's Angels. Une demande qui équivaut à un salaire annuel de 770 000 \$, selon un calcul mathématique du procureur de la Couronne André Vincent.

La défense réclame 250 \$ l'heure pour les avocats cumulant plus de 10 années d'expérience et 200 \$ l'heure pour ceux qui en comptent plus de 5 en raison de la complexité de la cause. Le mégaprocès, avec ses quelque 600 000 pages de documents de preuve, leur demandera temps et énergie.

Ils s'attendent à y consacrer huit mois, sinon davantage, ce qui les forcera à négliger le reste de leur pratique. À titre de comparaison, le juge Boillard a accordé des honoraires de 150 \$ l'heure aux avocats de l'aide juridique dans une affaire similaire.

Le ministre de la Justice, Paul Bégin, a annoncé son intention de porter la décision en Cour suprême.

Les barèmes de l'aide juridique sont beaucoup moins généreux. Ils sont fixés à 500 \$ par journée de procès en plus d'un montant forfaitaire de 500 \$ pour la préparation du dossier.

Après avoir émis « de très sérieuses réserves » sur la décision de son collègue Boillard, le juge Paul a pourfendu hier cette grille tarifaire. « Cinq cents dollars pour la préparation d'un dossier d'une telle ampleur, c'est d'un ridicule consommé », a-t-il dit.

M. Paul souhaite que le ministre Bégin tranche la question des honoraires, ce qui est peu probable.

CRIMINALISTES EN RENFORT

Quatre criminalistes réputés sont venus appuyer la thèse de la défense voulant que les tarifs de l'aide juridique ne soient pas adaptés à la réalité des mégaprocès. « Ce n'est pas raisonnable. Le tarif est fait pour les petites causes, pas pour les longues », a témoigné Marc La-

Le juge souhaite que
le ministre Bégin tranche
la question des honoraires

belle. Les déclarations sous serment de M^{re}

Labelle et de son collègue Pierre Poupard ont permis d'exposer les failles du système de l'aide juridique.

Dans une cause exceptionnelle, il est possible d'exiger un paiement additionnel (des « considérations spéciales »), mais seulement à la fin du procès. Par expérience, M^{re} Labelle sait que les démarches de conciliation qui découlent inévitablement d'une telle demande ne lui permettent de récupérer qu'une partie de ses honoraires. « Quand j'accepte une cause de meurtre avec l'aide juridique, je sais très bien que je vais être payé 70 % des heures travaillées », a-t-il dit.

Les avocats de la défense présentent leur requête au nom du droit d'un accusé à un procès juste et équitable. « Nous faisons face à une batterie de procureurs secondés par une batterie étatique mise à leur disposition et des enquêteurs qui ont monté le dossier pendant deux ou trois ans. Il faut que les avocats travaillent avec toute leur liberté d'esprit et qu'ils ne soient pas tracassés par le paiement des honoraires », a plaidé Réal Charbonneau. Il a indiqué son intention de se retirer du dossier si le juge Paul n'acquiesce pas à sa requête.



En 2001, on comptait 8300 policières au Canada, soit 8 % de plus qu'en 2000.

De plus en plus
de femmes dans les corps
policiers du pays

Elles comptent désormais
pour 15 % de l'effectif

OTTAWA (PC) — La proportion de femmes dans les corps policiers du pays ne cesse de croître: elles constituent désormais 15 % de l'effectif policier du pays, révélait hier Statistique Canada.

En juin 2001, on dénombrait au total un peu plus de 57 000 policiers au Canada, soit 2 % de plus en un an. De ce nombre, 8300 étaient des femmes, soit 8 % de plus qu'en 2000.

En 2001, le nombre de policières pour 100 000 habitants a progressé pour une troisième année consécutive, après avoir connu un recul de 1991 à 1998. Toutefois, le taux moyen de 184 policières pour 100 000 habitants au Canada en 2001 était inférieur à celui des États-Unis (taux de 247 en 1998) et à celui de l'Angleterre (taux de 240 en 2001).

Parmi les provinces, c'est en Saskatchewan qu'on compte le plus de policières pour 100 000 habitants (193), suivie du Manitoba (192), du Québec (188) et de l'Ontario (187). Terre-Neu-

ve-et-Labrador (144) et l'Île-du-Prince-Édouard (147) ont enregistré les taux les plus bas.

Les grandes régions métropolitaines qui comptent le plus de policiers pour 100 000 habitants sont Thunder Bay (195), Regina (181), Toronto (181) et Windsor (180), alors que les taux les plus bas sont observés à Sherbrooke (111) et à Chicoutimi-Jonquière (119).

Les dépenses au chapitre des services de police fédéraux, provinciaux et municipaux en 2000 (l'année la plus récente pour laquelle il existe des données) se sont élevées à 6,8 milliards \$, soit 221 \$ par personne. La hausse de 6 % des dépenses totales en 2000 représente la plus forte hausse annuelle des coûts des services de police en 10 ans.

Cette majoration est attribuable en partie à la croissance de l'effectif policier et en partie aux augmentations salariales accordées à de nombreux corps policiers en 2000, après un certain nombre d'années de gel des salaires.

EFFECTIF POLICIER AU CANADA

Le recrutement de policières demeure à la hausse: on dénombrait 8300 policières en 2001, soit 8 % de plus qu'en 2000. En comparaison, le nombre de policiers a augmenté de 1 %. Les femmes représentent actuellement 15 % de l'effectif policier.



Provinces et territoires	Nombre de policiers*	Taux pour 100 000 habit.
Terre-Neuve et Labrador	767	144
Île-du-Prince-Édouard	203	147
Nouvelle-Écosse	1581	168
Nouveau-Brunswick	1317	174
Québec	13 927	188
Ontario	22 176	187
Manitoba	2206	192
Saskatchewan	1962	193
Alberta	4785	156
Colombie-Britannique	6895	168
Yukon	121	405
Territoires du N.-O.	152	372
Nunavut	91	323
Quartier général de la GRC	924	--
Canada	57 107	184

* Effectif réel au 15 juin 2001

Source: Statistique Canada

INFOGRAPHIE: PC / LE SOLEIL

EN BREF

Leurs pitbulls tueurs
les conduisent en prison

■ ROCHEFORT, France — La justice française ne badine pas avec les attaques de chiens sur les individus. En effet, les propriétaires de cinq pitbulls qui avaient tué une femme de 86 ans, en juin 2000, ont été condamnés hier à 18 mois de prison, donc 15 avec sursis. Ils ont déjà effectué près de trois mois de détention préventive durant l'été 2000. Eliane Marsaud, 38 ans, et son fils Anthony Dutin, 21 ans, étaient poursuivis pour homicide involontaire par manquement à des obligations de sécurité ou de prudence. Ils avaient laissé leurs chiens sans surveillance dans leur jardin avant de partir déjeuner chez des parents. Moins de trois quarts d'heure plus tard, les bêtes passaient par un trou dans le grillage censé protéger les lieux, avant de se jeter sur l'octogénaire qui se promenait. Elle fut vidée de son sang. (PC)

PRÉVENTION DE L'ALZHEIMER

Place à l'activité intellectuelle

■ WASHINGTON — La participation fréquente à des activités stimulant les fonctions cérébrales réduit les risques de développer la maladie d'Alzheimer, selon une étude à paraître aujourd'hui dans la revue américaine *The Journal of the American Medical Association* (JAMA). Une personne qui se livre à des activités intellectuellement stimulantes réduit de 47 % ses risques d'être atteinte de la maladie d'Alzheimer, selon les résultats de l'étude menée sur 801 personnes âgées de plus de 65 ans, par Robert Wilson et ses collègues du Rush Alzheimer's Disease Center de Chicago. Les participants ont été suivis entre janvier 1994 et juillet 2001. Le groupe était composé de religieux répartis sur l'ensemble des États-Unis. Parmi les activités figuraient notamment la lecture, les mots croisés, les jeux de cartes et la visite de musées. (AFP)

CRASH EN IRAN

118 personnes trouvent la mort

■ TÉHÉRAN — Cent dix-huit personnes ont trouvé la mort hier matin en Iran lorsqu'un Tupolev-154 des lignes intérieures s'est écrasé sur un massif montagneux dans le sud-ouest du pays. L'avion d'Iran Air Tours, une filiale de la compagnie nationale Iran Air, assurait la liaison entre Téhéran et Khorramabad (sud-ouest), et s'est écrasé, juste avant son atterrissage, sur « une montagne couverte de neige et de brouillard », selon les autorités. « Les 118 passagers et membres d'équipage ont tous été malheureusement tués dans l'accident », ont indiqué les services de presse de l'Aviation civile. (AFP)

EX-DIPLOMATE RUSSE À OTTAWA

Le procès est reporté

■ MOSCOU (PC) — À Moscou, le procès du diplomate russe Andrei Knyazev, accusé d'avoir causé la mort d'une femme d'Ottawa, a été reporté au 12 mars. M. Knyazev est accusé d'homicide involontaire relativement à un accident de la route survenu le 27 janvier 2001 alors qu'il conduisait son véhicule en état d'ébriété, à Ottawa. Deux femmes, qui marchaient le long de la route, avaient été heurtées. L'une des deux victimes, Catherine MacLean, était décédée et l'autre, Catherine Doré, avait été gravement blessée. Le juge au procès, à Moscou, a reporté l'audience d'un mois après seulement cinq minutes, constatant que plusieurs témoins importants et représentants des familles des victimes étaient absents. (PC)

ACCIDENTS CARDIAQUES

Aucun lien avec le Viagra

■ WASHINGTON — Aucun lien direct n'a été établi entre la prise de sildénafil, utilisé contre l'impuissance dans le médicament Viagra, et les accidents cardiaques, selon les résultats d'une étude à paraître aujourd'hui dans la revue *The Journal of the American Medical Association* (JAMA). Le « Viagra a été bien toléré et n'a pas affecté le déclenchement, l'intensité ou la sévérité de l'ischémie chez les hommes souffrant d'une maladie coronarienne stable qui ont subi les tests », écrivent les auteurs de l'étude appartenant à la Mayo Clinic et la Mayo Foundation de Rochester. L'étude a été menée de mars à octobre 2000 sur 105 hommes (moyenne d'âge: 66 ans) souffrant de troubles érectiles et de maladies cardio-vasculaires. « Chez les patients affectés d'une maladie coronarienne stable, le sildénafil n'a pas provoqué d'ischémie myocardique » (arrêt ou diminution de l'apport sanguin artériel), écrivent les auteurs en rappelant que les « patients affectés de maladie cardio-vasculaire et de dysfonctionnement érectile doivent faire l'objet d'une évaluation avant la prescription de sildénafil ». (AFP)

UNIVERSITÉ DU CONNECTICUT

Prise d'otages

■ NEW YORK (AFP) — Un ancien étudiant américain, affirmant posséder une bombe, retenait encore dix personnes en otages - dix étudiants et un professeur - hier soir dans l'université de Fairfield dans le Connecticut, (est des États-Unis), a annoncé un porte-parole de la police. La police a réussi par la négociation à faire libérer jusqu'à présent un certain nombre de personnes qui étaient retenues prisonnières dans un bâtiment du campus. « Nous avons démarré avec 25 otages et maintenant nous n'en sommes plus qu'à dix ce qui constitue un gros progrès », a précisé Bruce Peterson, le porte-parole de la police. La prise d'otages a eu lieu vers 16h après la fermeture des portes du campus, a ajouté le porte-parole de l'université, Nancy Habetz. (AFP)

Nouvelle chance à une réfugiée

■ TORONTO — Une femme qui affirme qu'un membre de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié dormait lors de l'audition de sa demande aura droit à une deuxième audience. Smiljana Sceckic a obtenu cette deuxième chance de rester au Canada parce que la Cour fédérale a statué qu'il était dans l'intérêt de la justice que sa demande soit entendue à nouveau. M^{me} Sceckic, qui réside à Toronto, avait interjeté appel du rejet de sa demande de statut de réfugié. M^{me} Sceckic a dit avoir fui Belgrade, en Serbie, en 1998, après que l'homme qu'elle fréquentait eut été victime de tentatives d'assassinat. (PC)

Collection printemps 2002
maintenant à la boutique

14 façons de jouer la féminité

RODIER

Place Ste-Foy 656-4350

Propriétaire: Danielle Morin, 498 heures, 1. (514) 353-1111

BASLER
HORST BASLER

Collection
printemps
2002

Boutique
Danielle Morin
Place Ste-Foy 656-9141

✓ 30 ans d'expérience ✓ 9 conseillères en mode
✓ 2 boutiques à votre service

ARTS ET VIE

LES ANTICHAMBRES À BAIE-COMEAU

Pour sortir les livres de l'ordinaire

De la création en direct à même les mots de six écrivains

STEEVE PARADIS
Collaboration spéciale

■ BAIE-COMEAU — Encore une fois, l'événement culturel Les Antichambres veut donner une couleur différente à la littérature et ses activités, qui se tiendront du 17 au 19 février, feront toute la place aux auteurs et aux livres dans un univers hors de l'ordinaire.

L'événement, qui se veut l'activité baie-comoise du Salon du livre de la Côte-Nord, c'est d'abord et avant tout la soirée Les Antichambres, qui aura lieu le 19 février au Théâtre de Baie-Comeau. La soirée se déroulera dans un univers singulier de tissus et de papiers, a confié la coordinatrice Louise St-Pierre.

Sur fond musical et ambiance de circonstances, six lecteurs et lectrices livreront des fragments d'un livre de chacun des six écrivains invités. En finale du spectacle, une oeuvre originale faite d'un collage d'extraits déjà mis en lecture surgira. « De la création en direct à même les mots de ces six écrivains qui ont pourtant peu en commun, si ce n'est leur passion pour l'écriture », a indiqué Alain Aubé, membre du comité organisateur.

L'an dernier, près de 150 personnes avaient assisté à l'an 1 des Antichambres et si certaines étaient étonnées, toutes en sont sorties ravies, a assuré M^{me} St-Pierre. « On veut se démarquer à chaque fois, on espère que ça deviendra notre marque de commerce », a-t-elle ajoutée.

Au début de la soirée, les meilleures créations du concours Un livre, un vêtement seront exposées au public. Une douzaine des 30 oeuvres présentées ont été retenues pour cette finale. Une exposition des plus belles pièces, conçue en collaboration avec le Musée régional de la Côte-Nord, se transportera pour les semaines suivantes à la Bibliothèque Alice-Lane.



Francine Chicoine

L'événement comme tel sera lancé le 17 février à 10h, toujours au Théâtre, avec un brunch littéraire. L'occasion sera propice au lancement de *La Plume, Volume II*, des Éditions Tire-Veille, un recueil des meilleurs écrits des participants aux ateliers de l'auteure baie-comoise Francine Chicoine.

De plus, les 17 et 18 février, cinq des six auteurs invités rendront visite aux élèves des niveaux primaire et du secondaire ainsi que du cégep, ce qui complétera les activités de l'événement.

En plus de Francine Chicoine, les auteurs invités aux Antichambres 2002 sont Monique Juteau, Michel Noël (prix du Gouverneur général en 1997), Richard Petit, Sylvain Rivière et Gilles Ruel.

Une nouvelle diplomatie

Le Canada réunit les centres culturels étrangers dans la capitale française

MICHEL DOLBEC
Presse canadienne

■ PARIS — Le Centre culturel canadien à Paris a réuni, hier les directeurs de 25 centres culturels étrangers pour constituer autour de lui une « multilatérale de la culture ».

En mettant sur pied ce nouveau « réseau », ce qui est en soi une initiative inédite et originale, le directeur du centre de la rue de Constantine, Robert Desbiens, espère lancer dans la capitale française une nouvelle « diplomatie culturelle ».

« Il existe à Paris 37 centres culturels, fait remarquer l'ancien journaliste. Mais aucun n'est assez fort pour s'imposer face au Louvre ou à Beaubourg. Conquérir Paris n'est pas facile. »

Un centre culturel, même important, peut à l'occasion réussir un bon coup (celui du Canada s'était fait remarquer par exemple avec *Call Girl*, où des comédiennes recevaient des messieurs, pour explorer la logique du marché du sexe), mais aucun ne peut lucidement

aspirer à devenir un lieu incontournable de la vie parisienne.

Il existe pour cela de vraies théâtres, de vraies galeries, de vraies salles de spectacles. « C'est pour cela qu'il faut créer une nouvelle dynamique, lance Robert Desbiens. Les centres culturels doivent être unis dans la différence. Chaque vitrine est la partie d'un tout qui enrichit la vie culturelle française. »

Hier, les directeurs de centres culturels ont confié à un comité le soin de réfléchir à la manière de mettre en place cette nouvelle dynamique.

Ils se sont déjà mis d'accord sur un premier projet, celui d'une semaine des cultures étrangères, qui devrait se tenir en septembre. « L'idée est de proposer un parcours, qui entraînerait les

visiteurs d'un centre culturel à l'autre », explique Robert Desbiens.

Le projet a déjà reçu l'appui de l'influente Association française d'action artistique (AFAA), l'annexe du ministère des Affaires étrangères chargée du rayonnement culturel français.

Son directeur général, Olivier Poivre d'Arvor, a vu dans la réunion d'hier un « moment historique susceptible de créer une nouvelle synergie », a-t-on indiqué. L'AFAA pourrait soutenir le nouveau réseau en décernant un prix, à un artiste contemporain par exemple, lors de la semaine des cultures étrangères.

Vingt-cinq centres culturels ont pris part à la réunion d'hier. Les importants (Grande-Bretagne, Allemagne, Espagne) étaient présents, mais aussi les plus petits (Wallonie-Bruxelles, Anatolie, Kurdistan).

Le Québec, qui a fermé son centre culturel il y a 10 ans, mais qui songe à se doter prochainement d'un centre de « rayonnement culturel », n'avait pas été invité.

AU VIEUX BUREAU DE POSTE
DE SAINT-ROMUALD
BOÎTE À MUSIQUE ET CHANSONS
Le port des étoiles de la chanson
CONCOURS D'AUTOUR COMPOSITEUR INTERPRÈTE
INSCRIVEZ-VOUS D'ICI LE 22 FÉVRIER

LE MOULIN ROUGE REÇOIT **Jacqueline Lefebvre**
Hommage à Edith Piaf
JEUDI, VENDREDI ET SAMEDI 14, 15, 16 FÉVRIER
Pour la Saint-Valentin, nous offrons des forfaits souper-spectacle
Manoir Broakey, Restaurant l'Escalier, Resto du Fleuve, Collé du Marché.
Réservation (418) 839-1018

2172, chemin du Fleuve, Saint-Romuald.
Notre site : www.multimedia.com/davantscene/

CHRC80

« Au niveau du cinéma, **Le Soleil** m'a permis de découvrir les films indépendants, les films internationaux. »
Elaine Lajoie
Scénariste

Linique de Recherche en santé des femmes

Est-ce que votre manque de désir sexuel vous angoisse ou affecte votre couple ?

Si vous êtes une femme entre 25 et 60 ans qui a perdu son désir sexuel, vous pourriez être éligible à participer à une nouvelle étude appelée « Response ».

Cette étude évalue un nouveau médicament qui pourrait rétablir votre désir sexuel et vous permettre de redécouvrir votre intimité sexuelle.

Pour plus d'information sur cette étude, contactez
Suzie Savard, infirmière de recherche au 650-2295.

Pohégamook
ça s'dit pas, ça s'vit!

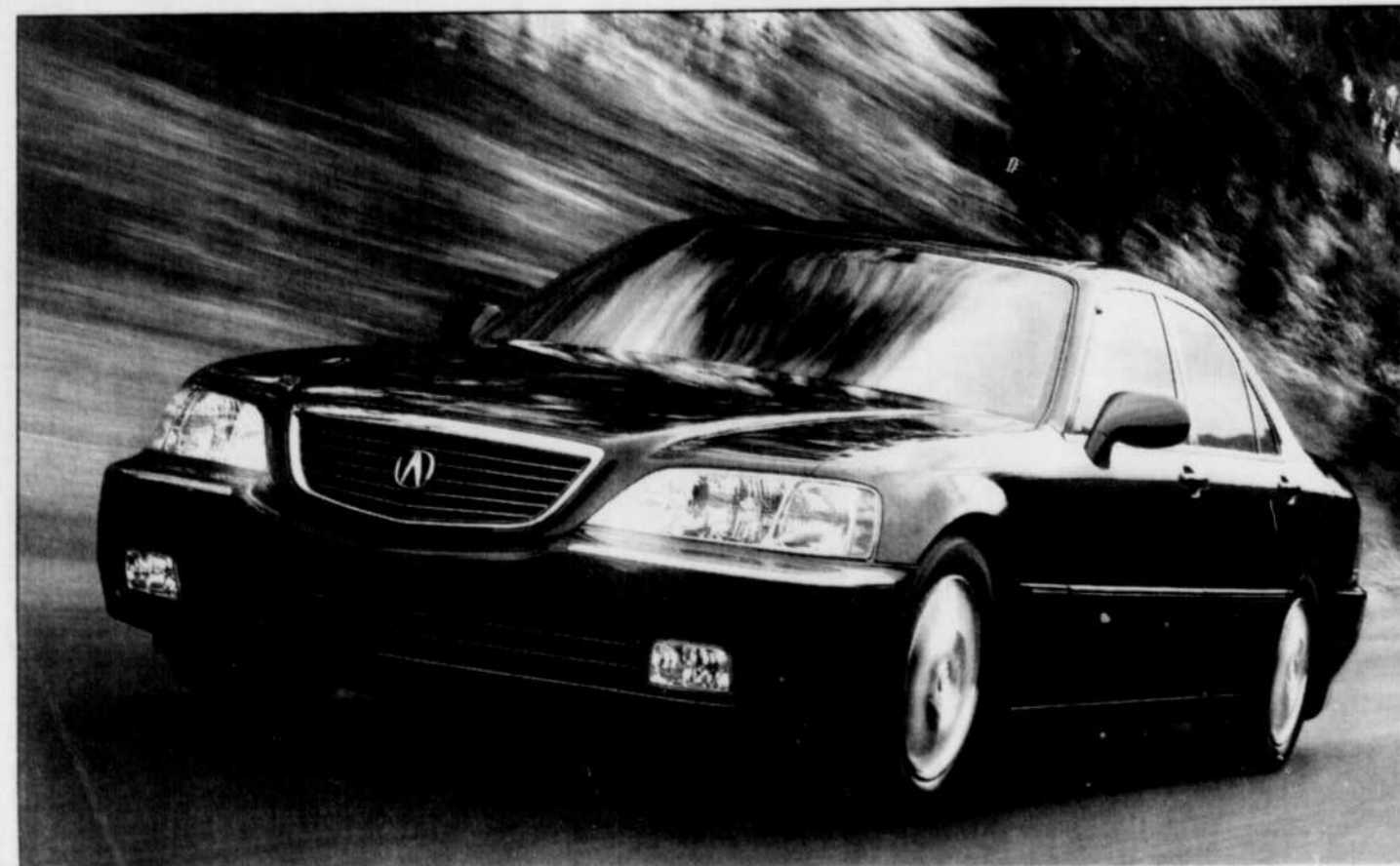
Forfaits 4 saisons

<p>Forfait Affaires Groupe de 10 à 160 personnes 95\$/Pers./occ. double + taxes 105\$/Pers./occ. simple + taxes INCLUANT : Hébergement une nuit Trois repas et deux pauses-café Salle de réunion Matériel : télé, vidéo, rétro. Activités encadrées selon la saison Équipements de plein air (vélo, tir à l'arc, ski de fond, etc.) Accès au Centre de santé (piscine, saunas, bain tourbillon) Soins de santé et bar (S)</p>	<p>Forfait Scolaire Tarifs pour 15 personnes minimum 55\$/Primaire / pers. + taxes 58\$/Secondaire / pers. + taxes 65\$/Collégial, universitaire / pers. + taxes INCLUANT : Hébergement une nuit Trois repas et collation en soirée Activités encadrées selon la saison Équipements de plein air (vélo, tir à l'arc, ski de fond, etc.) Accès au Centre de santé (piscine, saunas, bain tourbillon)</p>	<p>Forfait Clubs sociaux / associations / regroupements Tarifs pour 20 personnes minimum 84\$/Pers./occ. double + taxes 94\$/Pers./occ. simple + taxes INCLUANT : Hébergement une nuit Trois repas Activités encadrées en a.m. en p.m. et en soirée selon la saison Équipements de plein air (vélo, tir à l'arc, ski de fond, etc.) Accès au Centre de santé (piscine, saunas, bain tourbillon)</p>
---	---	---

Forfaits hors saisons
En vigueur : En tout temps, du 4 janvier au 17 mars 2002 (sauf nuitée scolaire et Saint-Valentin)
Les fins de semaine, du 17 mai au 16 juin 2002 et du 6 septembre au 13 octobre 2002 (sauf Action de Grâce).

<p>1 Forfait Plein Air 145\$/Pers./occ. double + taxes 165\$/Pers./occ. simple + taxes INCLUANT : Hébergement deux nuits, cinq repas Activités autonomes Équipements de plein air (vélo, tir à l'arc, ski de fond, etc.) Accès au Centre de santé (piscine, saunas, bain tourbillon)</p>	<p>3 Forfait Détente Forfait deux soins (valeur 60\$) 205\$/Pers./occ. double + taxes 225\$/Pers./occ. simple + taxes</p>	<p>5 Forfait Famille 265\$ Pour 2 adultes / 2 enfants + taxes 295\$ enfant supplémentaire + taxes INCLUANT : Hébergement deux nuits Maisonnette avec cuisinette, literie et serviettes fournies Activités autonomes Équipements de plein air (vélo, tir à l'arc, ski de fond, etc.) Accès au Centre de santé (piscine, saunas, bain tourbillon)</p>
<p>2 Forfait Étape sympathique 59\$/Pers./occ. double + taxes 85\$/Pers./occ. simple + taxes Arrivée en auto, en vélo, en moto, en VTT, en motoneige ou à pied... INCLUANT : Hébergement une nuit Un souper, un coucher, un déjeuner Accès au Centre de santé (piscine, saunas, bain tourbillon)</p>	<p>4 Forfait Relaxation Forfait quatre soins (valeur 157\$) 302\$/Pers./occ. double + taxes 322\$/Pers./occ. simple + taxes CES DEUX FORFAITS INCLUENT : Hébergement deux nuits Cinq repas Activités autonomes Équipements de plein air (vélo, tir à l'arc, ski de fond, etc.) Accès au Centre de santé (piscine, saunas, bain tourbillon)</p>	<p>6 Forfait Motoneige Pour 10 personnes minimum Sur demande et pour des groupes seulement, incluant la location</p>

1-800-463-1364
www.pohégamook.com
Pohégamook Santé Plein Air • 1723, chemin Gaubert, Pohégamook (Québec), Q.C., U.C. Tél. : (418) 839-1018 Fax : (418) 839-1015



L'Acura RL 2002

598 \$/mois

Grâce à un moteur encore plus puissant

de 225 chevaux, notre mission technologique d'améliorer l'Acura RL s'est avérée un énorme succès.

À cette puissance nouvellement remarquée s'ajoute la force d'une suspension indépendante perfectionnée à double fourchette aux quatre roues, d'une maniabilité précise.

De plus, un habitacle richement garni, créé spécialement pour le conducteur vous permet d'accomplir vos missions avec le plus grand plaisir. Pour plus d'information ou pour

savoir où se trouve le concessionnaire le plus près, rendez-vous au www.acura.ca ou composez le 1 888 9-ACURA-9.

Mission très accomplie !



*OFFRE DE LOCATION-BAIL D'UNE DURÉE LIMITÉE portant sur l'Acura 3.5RL 2002, modèle KA963JIT, et faite seulement par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. Mensualité de location de 598 \$ pendant 48 mois S.A.C. Arrière de 10 400 \$ ou échange équivalent et première mensualité exigibles. Taux annuelisé de location de 5,8%. Coût total de location de 39 104 \$. Franchise de 96 000 km / frais de 0,15 \$ le kilomètre excédentaire. Transport et préparation (950 \$) inclus et aucun dépôt de sécurité requis. Taxes, immatriculation et assurance en sus. Option d'achat au terme de la location-bail pour un montant additionnel. Le prix de location des concessionnaires peut être inférieur. Pour plus d'information, consultez votre concessionnaire Acura.



Anne-Marie Lefrançois, de Charlesbourg, a terminé sa course dans les filets de protection après une chute au deuxième saut de l'épreuve.

Un dossard trop élevé

Mélanie Turgeon termine 8^e lors de sa meilleure descente depuis longtemps

CARL TARDIF
CTardif@lesoleil.com

■ HUNTSVILLE, Utah — À bien y penser, la descente féminine de ski alpin des Jeux olympiques de Salt Lake City s'est décidée la veille, pas hier après-midi. Retardée de deux heures à cause du vent, la course a finalement été présentée sous un soleil de plomb au domaine skiable de Snowbasin, où Mélanie Turgeon a connu son meilleur résultat depuis longtemps en terminant au 8^e rang.

La skieuse de Québec a dévalé la piste « fleur sauvage » en 1 min. 40,67 s., soit 1,15 seconde derrière la surprenante championne olympique, Carole Montillet, de la France, qui a survolé celle-ci en 1 min. 39,56 s. Isolde Kostner (Italie) et Renate Goetschl (Autriche) ont grimpé sur les deux autres marches du podium.

nécessaires pour se faufiler dans les trois premières.

« J'ai bien skié et je suis vraiment contente de moi. Je me suis fait plaisir. Ma victoire personnelle, c'est d'avoir été capable de me regrouper après les dernières semaines difficiles. Ça m'a fait du bien de retrouver mes anciennes sensations. Que voulez-vous, le ski alpin, c'est ça. À cause de l'heure de la course, mon numéro de dossard n'était pas favorable pour moi », avouait Mélanie, qui n'avait jamais terminé parmi le top 20 à ses deux présences précédentes aux Jeux olympiques de 1994 et 1998.

Jusqu'à la mi-parcours, les temps de passage de Mélanie lui permettaient d'être parmi les médaillées. Puis, il lui arrivait la même chose que toutes les autres, un ralentissement impossible à éviter.

« J'ignore comment il était au début, mais les conditions du tracé étaient

bonnes, à part en haut dans les virages où ça creusait un peu. Le soleil a surtout plombé dans le bas, ce qui a ralenti la piste », analysait-elle, souriante.

Lorsqu'on lui a demandé si un autre numéro de dossard aurait pu faire la différence, dans son cas, elle a joué la carte de la diplomatie.

« Je ne peux pas le prédire, peut-être que je serais allée un peu plus vite. J'avais ce numéro, mais la course a été retardée. Je n'y pouvais rien et j'ai fait de mon mieux. Carole avait un bon numéro (11), tout a fonctionné pour elle. On ne peut pas lui enlever sa victoire. Je me retrouve devant deux favorites, soit Michaela Dorfmeister (Autriche) et Picabo Street (USA), qui me suivaient au départ. Si nous étions parties 8, 9 et 10, ça aurait peut-être été différent... »

LE SUPER G

Dimanche, Mélanie reviendra en piste à l'occasion du Super G. La saison dernière, elle avait terminé quatrième au classement général de cette discipline de vitesse en Coupe du monde. Son unique victoire en carrière a d'ailleurs été arrachée sur la petite sœur de la descente. « Il s'agit d'une bonne base pour le Super G, dimanche. Ce qui me réjouit, c'est de faire aussi bien en course. C'est une chose de le faire à l'entraînement, mais une autre de le répéter quand ça compte. En plus, la piste devrait être impeccable pour le Super G.

Partie 11^e, Montillet a profité d'une condition de piste idéale

En bout de ligne, c'est le choix des dossards qui aura fait la différence. Montillet, qui portait le 11, a profité d'une condition de piste idéale pour semer la joie chez les cousins de l'Hexagone. Après son passage, les chronos ont commencé à ralentir. Partant 24^e, Mélanie a tout essayé, sans réussir à gruger les centièmes

Anne-Marie s'envole, Sara-Maude chute

CARL TARDIF
CTardif@lesoleil.com

HUNTSVILLE, Utah — Journée difficile pour les deux autres Québécoises inscrites à la descente. Si Anne-Marie Lefrançois a chuté dès le deuxième saut, Sara-Maude Boucher n'a pas été en mesure de prendre le départ en raison d'une vilaine chute à l'entraînement, en matinée.

La skieuse de Charlesbourg, qui portait le dossard 27, a volé dans les airs sur le second saut du tracé pour se retrouver dans une position précaire, stoppant sa glissade dans les filets de protection.

« J'ai mal synchronisé mon saut. Je m'y suis prise trop tôt, n'attendant pas que le parcours descende. Il m'aurait fallu plonger dans les airs pour retrouver mon équilibre. Mais j'allais tellement vite que j'ai perdu le contrôle », explique-t-il en forçant un sourire.

À quoi pense-t-on, sachant qu'on est sur le point de tomber? « Que ça va

faire mal. Je glissais, mais ça n'arrêterait pas. Je n'ai qu'un petit bleu sur une fesse. C'est décevant, mais on va se reprendre dimanche », ajoutait-elle, entourée de son *fan club*.

PAS DE FREINS

Son agent, Jean-D. Legault, portait fièrement une casquette à l'identification d'Anne-Marie et de son commanditaire Fido. « Elle est quand même aux

Jeux olympiques, disait-il en serrant dans ses bras. Pis ce n'est pas fini, il lui reste le Super G. Aux JO, il n'y a pas de demi-mesures. On fonce, sans mettre les freins. Je suis fier d'elle car c'est l'attitude qu'elle affiche. »

BOUCHER BLESSÉE

Avant de voir la descente être retardée de 10 h à 11 h puis à 12 h, les skieuses avaient eu le temps de s'entraîner dans la piste voisine de Super G. Sara-Maude Boucher a évité le pire dans une chute spectaculaire.

À quoi pense-t-on sachant que l'on va chuter?

« Que ça va faire mal »

Elle n'a pas été en mesure de prendre le départ de la course.

« Sara-Maude était rendue aux deux tiers lorsqu'elle a chuté. Elle a été chanceuse, car ça aurait pu être pire.

En plus de briser un ski, elle a subi un léger choc à la tête, une contusion à la hanche et s'est étiré un ligament au genou. Au moment où l'on se parle (hier après-midi), elle est sous observation à la clinique médicale et on vient de m'indiquer qu'elle a reçu le feu vert pour ses autres épreuves, dont le combiné, jeudi », expliquait le médecin de l'équipe canadienne, le Dr Bob Morrel.

Sara-Maude Boucher a le feu vert pour les épreuves de demain



LE SOLEIL PATRICE LAROCHE

Ancien entraîneur de Mélanie Turgeon chez Skibec, Michel Lapointe a regardé la course avec attention.

Scène 1, prise 2

OLIVIER BOSSÉ
OBosse@lesoleil.com

C'était scène un, prise deux, hier à la station de ski Mont-Sainte-Anne. L'écran géant se dressait de nouveau bien haut devant le chalet principal, en attente de la descente féminine olympique. Lorsque Mélanie Turgeon a finalement attaqué la pente de Snowbasin, un peu avant 15 h, heure du Québec, même la montagne a semblé retenir son souffle.

À cause de nouveaux reports, la journée a bien failli devenir une copie conforme de la veille. Le film *Le Jour de la marmotte*, vous connaissez? Les doutes se sont enfin estompés lorsque le départ de la première descendue a été officiellement fixé à 14 h 10.

À cette heure, plusieurs dizaines de glisseurs en tout genre ont délaissé Dame Blanche quelques instants pour se rassembler devant la titanique télévision.

DÉCEPTION

Les résultats finaux — Turgeon a terminé huitième et Anne-Marie Lefrançois a chuté — ont déçu les amateurs, mais les conditions dans lesquelles s'est déroulée la course n'ont échappé qu'aux plus profanes.

« Il y avait visiblement quelque chose dans la deuxième moitié du parcours qui ralentissait les skieuses plus l'épreuve avançait, a exposé Michel Lapointe, ex-entraîneur de Turgeon avec Skibec. Personne n'était capable de rattraper Montillet (la gagnante), qui a par contre fait une très belle course. »

Lapointe devra donc conserver au frais la bouteille de champagne qu'il réservait pour l'occasion. « Ça peut attendre! J'ai bien hâte de voir le Super G dimanche, on ne sait jamais... »

MEILLEURE NORD-AMÉRICAINE

Ronald Turgeon, père de Mélanie et sans contredit un de ses plus fidèles supporters, n'avait que de bons mots pour sa fille. « Techniquement, elle a été excellente, a-t-il expliqué lorsque joint à la maison en fin d'après-midi. Le seul élément négatif, ça aura été son dossard numéro 24. Même avec une descente parfaite, elle n'aurait rien pu y faire. Il ne faut pas oublier qu'elle a été la meilleure Nord-Américaine! Lors de Jeux disputés aux États-Unis, ce n'est pas rien! »

Des modèles d'excellence. Sur la route et hors route.



La I35. Location à partir de **439 \$ par mois*** (Frais de transport et de préparation inclus)

I35 2002 Avec sa capacité à combiner puissance ultime et luxe supérieur, la nouvelle I35 ira bien au-delà de vos attentes, modifiant vos normes d'excellence avec un véhicule au sommet du raffinement. Incluant : • Moteur VQ de 3,5 litres de 255 chevaux, détenteur de prix qui le range dans la classe internationale • Habitacle spacieux en cuir • Sojourner • • Sonorisation Bose™ avec autochangeur de 6 disques compacts dans la planche de bord • Jantes en alliage de 17 po • Plus de 100 caractéristiques très bien pensées. Faites-en l'essai routier et vous serez aux anges. CondusezInfiniti.com



La QX4. Location à partir de **539 \$ par mois*** (Frais de transport et de préparation inclus)

QX4 2002 Infiniti redéfinit les normes auxquelles vous avez été habitués en vous présentant l'abâtoui en matière de véhicule sport utilitaire : le QX4 2002. Incluant : • Moteur V6 à DACT de 240 chevaux et couple de 265 lb-pi, parmi les meilleurs de sa catégorie • Force de remorquage de 5 000 livres • Système à roues motrices tout mode à la fine pointe • Habitacle en cuir • Toit ouvrant • Plus de 100 caractéristiques luxueuses très bien pensées. Un seul essai routier vous convaincra que vous avez entre les mains un véhicule infiniment supérieur. CondusezInfiniti.com

INFINITI QUÉBEC

5250, rue John-Molson, autoroute Henri IV, sortie 140

658-3535

Un service signé Michel Potvin

*Offre d'une durée limitée sur un 2002 modèle de base. Les 2002 de couleur argentée sont disponibles uniquement. Prix mensuel de 439 \$, 100 \$ par mois pour une location de 24 mois, sur approbation de crédit. Coût total de 7 000 \$, 9 500 \$ de décharge financière et premier paiement mensuel requis à la livraison. Aucun dépôt de sécurité. Tous les frais de location : 25 000 \$, 28 750 \$. Incluant les frais de transport et de préparation. Tous les coûts de 2,21 % à 1,1 % à 72 000 \$ en plus, kilométrage additionnel 0,31 \$ au km et 0,30 \$ au km si une année est faite au début de la location. Taxes, assurance et immobilisation en sus. Possibilité de louer sans engagement initial. POF à partir de 29 500 \$, 14 000 \$. Taxes, immobilisation, assurance. Frais de transport et de préparation en sus à l'achat. Les caractéristiques peuvent varier des prix individuels.

Le jour de la marmotte

Même position pour Patrick Bouchard et Éric Brisson dans les deux manches du 500 mètres

CARL TARDIF
CTardif@lesoleil.com

■ SALT LAKE CITY — On aurait dit le jour de la marmotte : 20^e et 24^e après la première manche ; 20^e et 24^e après la deuxième. Patrick Bouchard et Éric Brisson, deux patineurs de vitesse de la région de Québec, n'ont pas été en mesure d'améliorer leur position à l'ovale olympique lors de la course de 500 m.

Les trois meneurs à l'issue de la journée initiale ont également été en mesure de conserver leurs positions. Ainsi, Casey Fitzrandolph (États-Unis) a remporté l'or avec un cumulatif de 69,23 s devant Hiroyasu Shimizu (Japon) en 69,26 s et Kip Carpenter (États-Unis) en 69,47 s.

« Je n'avais pas beaucoup de pression dans la deuxième manche car mes chances de finir dans les 10 premiers étaient difficiles, voire quasiment impossibles. Dans la première, j'avais connu un bon départ, mais j'ai passé au-dessus de ma limite de contrôle pour me retrouver loin derrière », expliquait Bouchard, qui a compilé un chrono de 70,88 s.

Le sportif de Cap-Rouge voulait donc se faire plaisir pour son dernier tour de 500 m aux Jeux olympiques. Cinquième à Nagano, en 1998, il n'a pas été en mesure de faire mieux, ni de se rapprocher de son exploit au pays du soleil levant.

« Lors des premiers 300 mètres, je patinais exactement comme je voulais le faire aux Jeux. Puis, j'ai touché un bloc et j'ai failli tomber. Ça m'a tout pris pour conserver mon équilibre, ce qui m'a permis de finir la course. »

Wotherspoon ne rate pas son retour

KEARNS, Utah (PC) — Au lendemain de sa chute qui l'a éliminé de la course à la médaille d'or du 500 mètres, Jeremy Wotherspoon était de retour sur l'anneau olympique.

La patineur de vitesse âgé de 25 ans et originaire de Red Deer, en Alberta, a inscrit un chrono de 34,63 secondes, ce qui l'aurait placé au troisième rang de la vague de lundi.

La chute de Wotherspoon l'a privé de toute chance de médaille, mais sa performance d'hier a démontré qu'il était de retour en prévision du 1000 mètres.

« J'avais imaginé de meilleurs scénarios avant la compétition d'hier, mais ce sont des choses qui se produisent quand tu veux gagner la médaille d'or », a dit Wotherspoon. J'en ai fait mon deuil. Il est temps de passer à autre chose. »

Wotherspoon n'avait pas rencontré la presse, lundi, après sa chute, contraignant l'Association olympique canadienne à faire circuler quelques déclarations. Hier, le patineur a précisé que sa performance de la journée était « très solide ».

Wotherspoon a ajouté qu'il avait eu un bon départ, hier, mais que le bout de la lame de son patin avait tout simplement pris dans la glace.

« Je patinais, et tout d'un coup, je me retrouve à plat ventre sur la patinoire. Ça c'est produit très rapidement. »

Il lui reste une course à faire à Salt Lake City, soit celle de 1000 m. Il ne s'agit toutefois pas de sa spécialité. « Ce n'est pas ma distance de prédilection. Mon but, c'est de faire de mon mieux, comme je l'ai toujours

fait depuis que je patine. Souvent, c'est de cette façon que l'on connaît de bons résultats. »

Pour ce qui est de Brisson, il a terminé son rêve olympique en finissant au 24^e rang en 71,54 s. « Encore une fois, Éric a connu un mauvais départ », expliquait son entraîneur, Robert Tremblay. Avant de partir de Québec, Brisson avait mentionné qu'il s'agissait de ses premiers et derniers Jeux.

IMPRESSIIONNÉ

Tremblay se disait impressionné par la domination des deux favoris de la foule, soit Fitzrandolph et Car-

penter. Le premier n'a pas cédé à la pression d'avoir dominé la première manche, tandis que l'autre a répété sa surprise de la veille. Le Canadien Mike Ireland a descendu d'une position, passant de 6^e à 7^e.

« Les deux Américains ont bien fait cela. Ils étaient gonflés à bloc. Celui qui m'a vraiment étonné, c'est Carpenter. Il est devenu un professionnel dans l'art de faire la courbe des lames de l'équipe américaine. Nous sommes assez bons là-dedans aussi, mais lui, il est brillant dans ce rôle important », ajoutait Tremblay, qui est basé au centre national de l'Est du pays, à l'Anneau de glace Gaétan Boucher.



L'Américain Casey Fitzrandolph n'a pas ménagé les efforts pour remporter l'or au 500 mètres de patinage de vitesse.

EN BREF

Intimidation à l'américaine

L'Américain Timothy Goebel a placé une combinaison de sauts quadruple-triple-triple à l'échauffement, sous le regard de ses compatriotes Todd Eldredge et Michael Weiss, à l'ouvrage quelques mètres plus loin. Cette combinaison ne figure pas à son programme olympique, mais c'est une « belle manœuvre d'intimidation, du genre : je peux le faire et pas vous ! », estimait Frank Carroll, ex-mentor de Michelle Kwan qui s'occupe de Goebel. (AFP)

Le cellulaire s'est fait entendre

Le président George W. Bush n'a pas été le seul à user du téléphone cellulaire durant la cérémonie d'ouverture, celui qui lui a tendu la patineuse Sasha Cohen. La compagnie américaine AT&T a recensé plus de 135 000 appels depuis le stade lors de la cérémonie. (AFP)

Les sauteurs un peu plus fous

Les sauteurs à skis sont-ils plus courageux ou plus fous que les autres athlètes ? « Plus fous », répond sans hésiter Simon Amman, le champion olympique surprise du tremplin normal. Le Suisse en sait quelque chose, lui qui avait atterri sur la tête un mois avant les Jeux. « C'était spectaculaire, mais pas très grave, juste quelques égratignures », se souvient Amman, qui avait vite repris le chemin du sautoir qui l'a finalement mené à l'or. (AFP)

L'essentiel... de participer

Douze cibles manquées sur 20 et plus de 22 minutes de retard ! C'était le bilan de l'Argentine Natalia Lovece au terme du 15 km individuel, première épreuve du biathlon dames remportée par l'Allemande Andrea Henkel avec un seul écart sur le pas de tir. Mais l'essentiel n'est-il pas de participer... (AFP)

Des Jeux de 30 milliards \$?

La Chine pourrait dépenser jusqu'à 30 milliards \$ pour préparer les Jeux d'été de 2008, soit 10 de plus que les prévisions initiales. C'est le constat d'un journaliste de *Los Angeles Times* après un entretien avec Liu Jingmin, l'un des responsables du comité organisateur de Pékin. (AFP)

Bain de larmes chez les Bleus

La défaite des hockeyeurs français contre le Bélarus a viré au bain de larmes chez les Bleus. Resté avec les journalistes, Maurice Rozenhal n'a pu échapper au déluge lacrymal en voyant son capitaine Arnaud Briand pleurer devant les caméras de télévision. « C'est trop dur de le voir pleurer », s'est excusé Rozenhal avant de fondre à son tour. (AFP)

Un jet privé en cas d'urgence

Tom Wilezak pourra aller voir sa fille Becky, n° 1 américaine de luge, concourir à Salt Lake City, sans crainte de manquer une possible greffe du foie. Le papa figure en effet sur une liste d'attente d'un hôpital de Chicago depuis décembre dernier. Et le Comité organisateur (SLOC) a prévu un jet privé en cas d'urgence. (AFP)

Le Canada parfait en curling

Kevin Martin a procuré une troisième victoire à l'équipe canadienne de curling, au compte de 9-4, hier, lorsque le capitaine originaire d'Edmonton a obligé le skip finlandais Markku Uusipaavaliemi à déclarer forfait après six bouts. Le Canada demeure la seule équipe ayant une fiche parfaite de 3-0 chez les hommes. « Nous avons disputé nos trois matchs contre des équipes aspirantes, a déclaré Martin. Pour nous, il s'agit d'une course dont l'objectif est de remporter sept victoires. » Kelley Law de New Westminster, en Colombie-Britannique, a mené la formation féminine canadienne à une victoire de 6-5 contre la Norvège. Elle avait un dossier de 2-0 avant d'affronter l'équipe de la Russie plus tard en soirée. (PC)

D'une grand-mère à une mère

Du plongeur Alexandre Despatie au skieur Jean-Philippe Roy

SAINTE-FLAVIE — Johanne Loof avait été prévenue par Micheline Renaud. Le temps des Jeux olympiques ne sera pas de tout repos car les médias vont s'amener en grand nombre dans sa vie.

Le sage conseil d'une grand-mère à une mère s'est avéré judicieux et, depuis quelques jours, Johanne ne cesse de répondre, avec une grande gentillesse, faut-il le dire, aux entrevues des journalistes. Qui est Johanne Loof ? La mère de Jean-Philippe Roy, le skieur alpin de Sainte-Flavie qui prend part aujourd'hui à la descente du combiné alpin aux Jeux de Salt Lake City. Qui est Micheline Renaud ? La grand-mère d'Alexandre Despatie, le plongeur québécois qui ne cesse d'accumuler les belles performances dans les compétitions internationales.

UNE BONNE PENSION

Qu'ont-elles en commun ? Jean-Philippe a été hébergé chez madame Renaud pendant qu'il faisait partie de l'équipe de ski de la Zone laurentienne. « Le père d'Alexandre, explique Johanne, était le président du conseil

d'administration de la Zone laurentienne et comme nous l'avions connu lors de compétitions, nous lui avons demandé des références au sujet d'une pension pour Jean-Philippe. Sa belle-mère était intéressée et c'est ainsi que nous avons trouvé un endroit fiable pour notre fils. »

Depuis, les deux athlètes entretiennent une belle amitié. « Tous les mercredis, "Jipi" allait assister, en compagnie de la grand-mère, à l'entraînement d'Alexandre. Et après, ils allaient prendre un repas chez les parents d'Alexandre. Il y a quelque temps, madame Renaud m'a encouragé en me disant que Jean-Philippe connaîtrait du succès parce qu'il avait occupé la même chambre que celle où logeait Alexandre, que c'était une chambre olympique. »

Ça fait donc longtemps qu'il a quitté le foyer familial. « Ça lui faisait toujours quelque chose de partir, mais ça ne pre-

nait pas de temps qu'il était correct. Jean-Philippe a travaillé fort pour se démarquer et se rendre là où il est présentement. Il était loin de sa famille, parlait à peine anglais, mais il a toujours su se débrouiller. Et il communiquait beaucoup avec son père Denis. »

La complicité entre les deux était grande. Et elle existe encore d'une certaine façon même si Denis n'est plus, emporté par le cancer il y a deux ans. « Il était un peu comme son psychologue et ils parlaient beaucoup de ski. Depuis le décès de Denis, Jean-Philippe est devenu comme mon protecteur. Pour me changer les idées, il m'a amenée en Europe pour des Coupes du monde, après les Fêtes. Et juste le fait de partager sa chambre, je savais que j'étais la bienvenue dans

l'équipe. Il aimait mieux que je sois en Europe qu'aux Olympiques. Je crois qu'il craignait que je m'ennuie, que je sois seule. Et je suis bien contente

d'être allée en Europe, ce fut une expérience agréable. »

Johanne Loof était déjà une adepte du ski alpin avant la naissance de Jean-Philippe, qui fêtera d'ailleurs ses 23 ans à Salt Lake City lundi. « Toute la famille suivait quand il participait à des compétitions au Québec. Mathieu, son frère plus jeune, a fait aussi de la compétition, mais il a arrêté. Ce qui ne l'empêche pas d'être entraîneur pour le club de ski de Mont-Comi. Denis et moi, nous étions dans l'organisation du club, j'en ai même été la présidente. Nous étions beaucoup impliqués. »

En septembre dernier, juste derrière le cimetière où repose Denis, la municipalité de Sainte-Flavie a voulu honorer Jean-Philippe, le fils qui s'en allait aux Olympiques. « On lui a fait l'honneur de donner son nom au centre communautaire lors d'une soirée spéciale et il en avait été très touché. »

Aujourd'hui, Johanne Loof regardera, en compagnie de ses parents, la descente de Jean-Philippe dans la première portion du combiné alpin. Hier, il a fini 32^e lors de la descente d'entraînement.



Réal Labbé

RLabbe@lesoleil.com